

Extrait du Registre des délibérations du Bureau

Séance du lundi 2 décembre 2019

Membres du Bureau en exercice : 37

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni Salle Robert Schwint - GBM - La City - 4 Rue Gabriel Plançon, 25043 BESANCON CEDEX, sous la présidence de M. Gabriel BAULIEU, 1^{er} Vice-Président de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.2.1, 1.2.2, 5.1, 6.1, 6.2, 7.1, 7.2, 2.1, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.6, 3.7.

La séance est ouverte à 18h05 et levée à 21h00.

Etaient présents :

M. Gabriel BAULIEU, M. Michel LOYAT, M. Alain BLESSEMAILLE, Mme Françoise PRESSE, M. Robert STEPOURJINE, M. Jean-Yves PRALON, M. Dominique SCHAUSS (à partir du 7.1), M. Jean-Paul MICHAUD, Mme Elsa MAILLOT, M. François LOPEZ, Mme Karima ROCHDI, Mme Martine DONEY, M. Serge RUTKOWSKI, M. Marcel FELT, M. Daniel HUOT, Mme Catherine BARTHELET, M. Fabrice TAILLARD, M. Pascal ROUTHIER, M. Yves MAURICE, M. Michel JASSEY, M. Gilles ORY, Mme Catherine THIEBAUT, Mme Marie ZEHAF

Etaient absents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Pascal CURIE, M. Jacques KRIEGER, M. Yoran DELARUE, M. Christophe LIME, M. Anthony POULIN, Mme Sylvie WANLIN, M. Bernard GAVIGNET, M. Pascal DUCHEZEAU, M. Alain LORIGUET, M. Emmanuel DUMONT, M. Pierre CONTOZ, M. Nicolas BODIN, M. Thierry MORTON

Secrétaire de séance : Mme Martine DONEY

Procurations de vote :

Mandants : C. LIME, A. POULIN, A. LORIGUET, P. CONTOZ

Mandataires : E. MAILLOT, F. PRESSE, R. STEPOURJINE, D. HUOT

Délibération n°2019/005034

Rapport n°3.7 - Enseignement Supérieur et Recherche - Diffusion de la culture scientifique et technique - Subvention à l'Université Ouverte (UFC)

**Enseignement Supérieur et Recherche
Diffusion de la culture scientifique et technique
Subvention à l'Université Ouverte (UFC)**

Rapporteur : Marcel FELT, Conseiller communautaire délégué

Commission : Economie, emploi-insertion, enseignement supérieur et recherche

Inscription budgétaire	
BP 2019 et PPIF 2019-2023 « Enseignement supérieur »	Montant prévu BP 2019 : 418 000 € Montant de l'opération : 15 500 €

Résumé :

L'Université de Franche-Comté dispense des cours et conférences culturels à un large public par le biais du service commun qu'est l'Université Ouverte ce qui permet une présence universitaire élargie au cœur de la Ville.

Grand Besançon Métropole est sollicitée pour une subvention à hauteur de 15 500 € pour soutenir l'Université Ouverte dont la mission culturelle (diffuser les savoirs universitaires au plus grand nombre) propose de poursuivre une programmation diversifiée qui contribue au dialogue culturel et à l'entretien du lien social.

Budget prévisionnel de l'Université Ouverte : 223 891 €

Université Ouverte - Rentrée 2019/2020

L'Université Ouverte a pour mission d'ouvrir à un large public le potentiel de connaissances de l'Université. Elle s'adresse à toute personne, sans considération d'âge ou de diplôme et ne vise qu'à une formation culturelle désintéressée.

Les enseignements sont dispensés par des universitaires, sous la responsabilité de l'Université de Franche-Comté, garante du niveau et de la rigueur scientifique des activités proposées. En complément de l'offre de cours diversifiée et des divers cycles d'enseignement et de conférences permettent de satisfaire la curiosité de nombreux auditeurs du Grand Besançon, l'Université Ouverte développe des partenariats sur des thématiques intéressantes directement la Ville de Besançon (liens avec les services d'archéologie, le Musée des Beaux-Arts et d'archéologie ...).

Cette rentrée compte déjà 1 300 inscrits qui se répartissent à peu près également entre habitants du Grand Besançon.

La subvention permettra de financer principalement des cours magistraux en Lettres, Arts, Histoire et Sciences ainsi que des heures d'Anglais, de Japonais, d'Informatique et d'Espagnol.

Il est proposé de verser une subvention à l'Université de Franche-Comté, à hauteur de 15 500 € au titre du fonctionnement de l'Université Ouverte.

M. D. SCHAUSS, conseiller intéressé, ne participe pas aux débats et ne prend pas part au vote.

A l'unanimité, le Bureau :

- **se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention à l'Université de Franche-Comté à hauteur de 15 500 € au titre du fonctionnement de l'Université Ouverte,**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention d'attribution de subvention pour l'année universitaire 2019-2020.**

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 26
Contre : 0
Abstention : 0
Ne prennent pas part au vote : 1

Pour extrait conforme,

Le Vice-Président suppléant,

Gabriel BAULIEU
1^{er} Vice-Président